



Un mât de mesure du vent a été installé l'an passé. Il sera complété par un appareil de mesure de l'activité des chauves-souris. ALEXIS VOELIN'

ESSERTINES-SUR-ROLLE Une nouvelle étape a été franchie dans le dossier éolien.

Chauves-souris sous la loupe

JOCELYNE LAURENT

jl Laurent@lacote.ch

«On s'apprête à franchir une nouvelle étape dans le cadre des études préliminaires concernant le développement du projet éolien», relève Alain Zwygart, municipal, en charge du dossier. Les autorités d'Essertines-sur-Rolle nourrissent l'espoir d'implanter quatre éoliennes sur des parcelles communales, où les vents soufflent avec force. Le

projet remonte à 2009, bien avant l'effet Fukushima.

Les chauves-souris scrutées

En mai dernier, un mât de mesure du vent a été mis en service au lieu-dit les Tattes. Fin janvier, le projet d'installer un mât pour l'étude des chiroptères sera soumis à enquête publique. L'ouvrage, d'une hauteur de 50m, pourrait être installé dès le printemps, durant 10 mois, au lieu-dit Pré Derry. Il sera muni d'un système permettant

d'enregistrer les ultrasons produits par les mammifères, de déterminer les espèces et leur nombre. Un même type d'appareil sera disposé sur l'actuel mât déjà implanté aux Tattes. Ainsi, l'activité des chauves-souris sera étudiée dans deux écosystèmes différents: un ouvert, agricole, aux Tattes, et l'autre situé dans une clairière, en milieu forestier, à Pré Derry.

Encore beaucoup d'inconnues



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'171
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.11
Abo-Nr.: 605011
Seite: 4
Fläche: 49'031 mm²

Une étude ornithologique est également en cours. Par ailleurs, un rapport concernant les interférences possibles avec les radars de l'aviation a été commandé. Toutes ces données font partie de l'«Etude de l'impact sur l'environnement» (EIE), dossier exigé par la Confédération lors de la planification de toute installation.

Pour ce qui est de la force des vents balayant la commune d'Essertines, l'heure n'est pas aux conclusions. «C'est trop tôt pour dire si les résultats sont positifs; les mois d'hiver sont déterminants. Et l'année 2011 n'a pas été extraordinaire en termes de force des vents», relève José Basset, de la société Vento ludens, responsable du développement du projet. Trop tôt également pour déterminer le potentiel de

production d'énergie des futures éoliennes.

Verdict au printemps

Le dossier a été déposé auprès du Service de l'environnement et de l'énergie. Une prochaine étape essentielle est fixée au printemps: le canton tranchera si le projet d'Essertines a été retenu. Fin 2010, le Département de la sécurité et de l'environnement et le Département de l'économie annonçaient le lancement d'une nouvelle étape de planification des parcs éoliens, en fixant deux délais, en 2011, pour le dépôt, par les porteurs de projets, des données d'évaluation. L'objectif: atteindre les 500 à 1000 GWh par an. «On chérit l'espoir qu'on en fera partie», confie Alain Zwyygart. Dans le meilleur des cas, l'implantation d'éoliennes à Essertines

n'est pas envisagée avant 2015-2016.

Une commune unanime

L'initiative du parc éolien revient à la Municipalité. Mais le Conseil général a donné son aval à plusieurs reprises, acceptant une convention de collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG), ainsi qu'une promesse de constitution de droits de superficie en faveur des promoteurs. Vento ludens Suisse GmbH et les Services industriels de Genève (SIG), sont les deux actionnaires majoritaires de la société EssairVent SA, chargée de développer le projet. La commune d'Essertines a un siège au sein du conseil d'administration de la société. ☉